

FÉVRIER
24

VIVRE À
Aydat

DOSSIER

**Bilan
à mi-mandat**

*Aydat
Fohet
Fontclairant
La Cassière
La Garandie*

*Le Lot
Le Mas
Phialeix
Poudure
Ponteix*

*Prades
Rouillas-Bas
Rouillas-Haut
Saint-Julien*

*Sauteyras
Verneuge
Veyreras*

www.aydat.fr



Franck Serre
Maire d'Aydat

Chères AYDATOISES, chers AYDATOIS, chers amis,

De façon traditionnelle et symbolique le passage à une nouvelle année que nous souhaitons toujours être plus favorable que la précédente, soit porteuse d'espérances et de progrès.

Car il est vrai qu'en la matière, 2023 s'est achevée dans un contexte général, national comme international, assez sombre (insécurité climatique, enlèvement de la guerre en Ukraine, reprise du conflit au Proche-Orient, remise en cause des valeurs essentielles de la République telles que son unité, la laïcité, la place de l'enseignement et de l'enseignant)

A travers ces quelques exemples, l'on voit bien que nous sommes au cœur d'une période d'instabilité qui nous interroge sur l'état du monde que nous allons léguer aux générations futures. Si c'est le cas en France, c'est aussi le cas localement ici sur notre territoire, car ce sont bien les petits ruisseaux qui font les grandes rivières.

A l'échelle modeste de notre commune, nous prenons des initiatives et intégrons désormais une prise en compte systématique du développement durable dans chacun de nos projets.

Pour exemple la généralisation des pratiques « zéro phyto », la protection des sites boisés et naturels, ou encore la recherche d'une maîtrise de nos consommations d'énergies d'où la mise en place de notre plan de sobriété.

Alors oui, si le contexte général incite à la sinistrose et au pessimisme, il n'en reste pas moins que l'équipe municipale, reste positive, agit et travaille, et ce, dans l'ensemble des domaines de notre champ de compétence.

En premier lieu, c'est la maîtrise de nos ressources budgétaires et humaines qui nous permet de mettre en œuvre notre politique municipale.

Dans un contexte délicat pour les budgets communaux, avec la crise énergétique, l'inflation, la baisse de la DGF, la suppression de la taxe d'habitation, on constate que les moyens d'agir des collectivités se restreignent petit à petit. Dans une telle situation nous sommes dans l'obligation d'avoir un contrôle budgétaire permanent. Cette gestion sérieuse a permis d'obtenir en 2023 une stabilité des taux communaux des taxes, d'optimiser notre capacité d'autofinancement réduite par les crises successives et de maîtriser le recours à l'emprunt. Notre organisation nous permet d'obtenir, dans chacun de nos investissements, un bon niveau de subventions, même s'il faut parfois se battre... mais croyez-moi je sais faire preuve d'une grande ténacité !

Le budget 2024 en cours d'élaboration n'échappera pas à ces considérations et nous mobiliserons toutes nos capacités en vue d'optimiser notre budget afin de limiter la hausse des taux de fiscalité.

Le tissu associatif participe de façon éminente à la vie communale et ceci n'est possible qu'avec un engagement de toutes les personnes qui œuvrent à titre bénévole au sein de chaque association. Elles participent ainsi au maintien et au développement de ce lien social qui nous est si cher. C'est aussi pour cela qu'il est capital que la Commune soit aux côtés des associations afin de leur apporter un soutien dans leurs actions. En ce sens, en dépit du contexte budgétaire difficile, le conseil municipal s'est attaché à maintenir l'enveloppe budgétaire dévolue aux subventions associatives, tout en recherchant, par la mise en place de nouveaux critères, à les inciter à s'impliquer plus encore à nos côtés.

La Commune s'attache à maintenir un environnement de qualité dans l'établissement scolaire, permettant à tous, adultes comme enfants, d'évoluer dans de bonnes conditions.

Pour ce qui concerne le domaine public, nous allons poursuivre l'aménagement et la sécurité des villages mais également des aménagements d'espaces de convivialité dans les villages.

Alors si l'année 2023 s'est achevée dans une certaine morosité, je souhaite que 2024 nous offre à tous de meilleures perspectives, ce à quoi vos élus travaillent avec constance.

MAIRIE D'AYDAT

2, place de l'Eglise - Le Bourg
63970 AYDAT

Tél. : 04 73 79 37 15

Fax : 04 73 79 39 90

secretariat@mairieaydat.fr

www.aydat.fr

Directeur de publication : Franck SERRE

Coordination : Delphine DELPEUCH-FAUGERE

Comité de rédaction : M. BANY, M. DEJOUX, D. DELPEUCH,
N. DESFRANÇOIS, Ch. PACAUD, F. SERRE, L. LEFEVRE

Crédit photographique : Mademoiselle Image, ©Prod03, D. DELPEUCH, SICTOM,
Mond'Arverne, M. DEJOUX, N. DESFRANÇOIS, écoles,
commerces et associations, SMVVA.

Conception et impression : L'Imprimeur, 63200 Mozac

Tirage : 1450 exemplaires - Février 2024

FRANCE SERVICES : LE SERVICE PUBLIC AU CŒUR DES TERRITOIRES

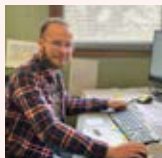
DU NOUVEAU DANS L'ÉQUIPE

Les arrivées

Secrétariat :



Mégane CHAPON
le 4 décembre 2023
(mutation)



Nicolas CHAPUT
le 12 mai 2023
(CDD)

Espace loisirs :

Angélique BOURLIER
le 6 janvier 2024
Thomas GRICOURT
le 11 septembre 2023
Cyndi BOURLIOT
le 1^{er} octobre 2023

Les départs

Secrétariat :

Manon AMBLARD RODRIGUES
le 1^{er} décembre 2023

École :

Karol LELONG
le 6 novembre 2023
(CDD adjoint technique)

Les nominations

École :

ATSEM, Delphine HAYOT
le 1^{er} janvier 2024,
(adjoint technique auparavant)

Service technique :

Ricardo FERREIRA stagiaire
le 1^{er} octobre 2023 (avant CDD)



Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? Les espaces France Services sont là pour vous accompagner.

RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise... France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien quel que soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, à moins de 30 minutes de chez vous. France Services c'est en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, l'AGIRC-ARRCO, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, La Poste, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction générale des finances publiques.

Vous serez accueilli par un agent qui est formé pour trouver des solutions immédiates. Chaque demande fait l'objet d'une réponse précise.

France services
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé, famille, retraite, recherche d'emploi...
**Les services du quotidien
à moins de 30 minutes
de chez vous.**

AYDAT

LE LUNDI de 14h à 17h
SEMAINE IMPAIRE
DEVANT LA MAIRIE

2 AGENTS
À VOTRE SERVICE

L'État et ses partenaires sont à vos côtés :

REPAS DES SENIORS

Ce dimanche 23 avril 2023, tous réunis pour passer un moment de convivialité, de retrouvailles autour du repas traditionnel offert par la mairie. Des souvenirs, des anecdotes, des pas de danse et du soleil dans les cœurs.



RENDEZ-VOUS 2024 :

le dimanche 14 avril à 12 h à l'Espace Loisirs.

Un courrier sera adressé aux personnes de 65 ans et plus.

EN BALADE...

Le vendredi 15 septembre dernier, une cinquantaine de seniors ont pu profiter d'une journée estivale au Domaine Royal de Randan, organisée par le CCAS.

La matinée, guidée, fut consacrée à la découverte des collections : mobilier, sculptures, tableaux et objets d'art, classés aux monuments historiques. Il s'en est suivi une visite du musée de la Chasse et ses animaux naturalisés qui ont impressionné plus d'un.

Après un bon repas à quelques pas du Domaine, un moment de pause a pu être apprécié dans le parc à l'ombre des arbres centenaires.



LE REMBOURSEMENT DES ABONNEMENTS TÉLÉPHONQUES

Les conditions : à partir de 70 ans, vivre seul (e), être non imposable

Pièces à fournir : un RIB ou RIP, une déclaration sur l'honneur de vie seul (e), l'avis d'imposition reçu dans l'année en cours, copies de factures de téléphone.

La demande doit être renouvelée chaque année, le remboursement a lieu en décembre.

En 2023, nous avons pris en compte 18 dossiers.

« AIDE ENERGIE »

Face à la flambée du prix des énergies, la municipalité et le CCAS ont décidé d'attribuer une « aide énergie » aux foyers les plus modestes. 33 aides attribuées en 2023.

LES COLIS DE NOËL

Quelques 118 douceurs ont été préparées et distribuées par les membres du CCAS aux personnes de 80 ans et plus et aux résidents en maison de retraite.

Quant à la doyenne de 98 ans, toujours bon pied, bon œil, elle a reçu le paquet des mains de Franck SERRE



CRÉATION D'UN CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS).

Le CIAS a pour objectif d'élaborer un projet stratégique et un plan d'actions coconstruit autour de la question du social et de favoriser la communication entre les communes en diffusant les informations, les actualités et les actions de chacun.

Il aura pour tâche de répondre aux enjeux suivants :

- Mieux connaître les besoins des habitants : identifier et objectiver les besoins sociaux du territoire ;
- Etre un service « ressource » pour les communes, les élus communaux et intercommunaux : mutualisation, partage d'expérience, diffusion des bonnes pratiques, réponses coordonnées à des appels à projets...
- Créer et développer l'action sociale autour de thématiques identifiées telles que peuvent l'être la mobilité, les logements sociaux, la santé...

Le CIAS intervient à l'échelle intercommunale ; la commune et le CCAS demeurent les garants de la proximité et du lien avec les habitants.

Le CIAS aura en charge les services d'aide et d'accompagnement à domicile et le portage des repas et permettra de répondre aux exigences de la nouvelle réglementation qui encadre l'activité de l'aide à domicile.

Le conseil d'administration, instance décisionnelle, est composé de 32 membres, dont un représentant de chaque commune, et de personnes ou représentants d'associations participant à des actions dans le domaine social.



LA GENDARMERIE À AYDAT

Le lundi 2 octobre, le président de la République a annoncé le déploiement de 238 nouvelles brigades de Gendarmerie Nationale. Deux brigades ont été retenues dans le département du Puy-de-Dôme, une à Thiers, et surtout une à Aydat.

Cette nouvelle brigade sera mobile et assurera des services publics aux habitants tels que l'accueil des citoyens, des victimes, le dépôt des plaintes et renforcera la présence des forces de l'ordre sur l'ensemble du territoire. Elle viendra renforcer les 47 brigades de gendarmerie existantes dans le département du Puy-de-Dôme.

Pour l'occasion, une conférence de presse a eu lieu lundi 9 octobre 2023 à la Maison du Parc des Volcans d'Auvergne pour officialiser cette création de brigade, en présence de Monsieur le préfet du Puy-de-Dôme, du président du Conseil départemental et président du PNRVA, de la colonelle, commandant de Gendarmerie du Puy-de-Dôme, de Monsieur le maire d'Aydat et des élus de la commune d'Aydat.

ASSOCIATION « PACTE D'AMITIÉ »

Une assemblée générale le 17 novembre 2023 a permis de réélire un bureau au sein de l'association « pacte d'amitié ». Pour rappel le bureau est constitué de membres élus et d'administrés. Les statuts n'ont pas été modifiés. Des animations seront organisées pour obtenir des fonds pour les déplacements.

Ce pacte d'amitié a été signé entre les communes de Corcelles-en-Beaujolais, de Marennes et d'Aydat.

Corcelles nous a reçu en 2023 ; en 2024 nous avons rendez-vous à Marennes les 18, 19 et 20 mai.

Toute personne intéressée par cette activité peut prendre contact avec le secrétariat de mairie.



TÉLÉPHONIE : VERS LA FIN DU RÉSEAU CUIVRE

LA FERMETURE SE DÉROULERA EN 2 TEMPS :

- **La fermeture commerciale** des offres sur réseau cuivre le 31 janvier 2026. A partir de cette date, il ne sera plus possible de souscrire à une offre sur réseau cuivre ;
- **La fermeture technique** des offres sur réseau cuivre le 31 janvier 2027. Tous les accès Internet et/ou les services de téléphonie fixe encore actifs sur ce réseau cuivre **seront définitivement coupés**.

Toutes les prestations d'accès à la boucle locale cuivre d'Orange devront être résiliées par chaque opérateur. Les usagers, particuliers comme professionnels, devront migrer vers le réseau de fibre optique, ou selon les cas, vers une solution alternative, afin de conserver l'usage de leurs services.

L'ensemble des fournisseurs d'accès Internet prendra contact avec les administrés pour les accompagner dans la migration de leur offre sur cuivre vers une offre de substitution. Votre opérateur vous a peut-être déjà contacté à ce sujet, ou pourrait le faire prochainement. Surveillez vos communications. Assurez-vous également d'être bien en contact avec votre opérateur : des opportunistes pourraient profiter de cette opération pour vous proposer des prestations inutiles ou superflues, ou tenter de vous escroquer.

Si vous n'avez aujourd'hui qu'un service de téléphonie fixe et que vous souhaitez conserver uniquement ce service (sans accès à Internet), cela est tout à fait possible sur le réseau fibre, sans changement de numéro et de contrat.

BRÈVES DE NOTRE MÉDIATHÈQUE

L'HIVER ARRIVE, DANS NOTRE BIBLIOTHÈQUE AUSSI !

Comme chaque année, avec le retour des frimas, nos fidèles lecteurs retrouvent leurs bénévoles emmitoufflés dans leur manteau. Pensez donc à vous couvrir quand vous nous rendez visite ! A l'occasion de l'arrivée de l'hiver et des fêtes de fin d'année, une sélection de livres jeunesse sera proposée à nos jeunes lecteurs, parlant de l'hiver, de la neige, du père Noël...

DES ADOS À LA MÉDIATHÈQUE.

Qui l'eut cru, les ados sont de retour à la médiathèque ! On constate en effet que les enfants qu'on a vu grandir et qui venaient de façon assidue chercher livres et DVD, disparaissent de nos radars, arrivés à l'adolescence. Or, depuis le printemps, la médiathèque héberge le «Pass'ados» de Mond'Arverne, programme proposé aux collégiens, de la 6e à la 3e, avec des activités et sorties adaptées à leur âge et leurs capacités. Les rencontres ont lieu le vendredi de 17 heures à 19 heures.

LES RESSOURCES NUMÉRIQUES : QUEL CHOIX !

En étant inscrit à l'une des médiathèques du réseau de Mond'Arverne, vous avez accès, non seulement à des livres, des CD et des DVD, mais aussi à des ressources numériques. C'est ainsi que vous pouvez visionner en «streaming» et gratuitement des films sortis très récemment. En voici quelques uns : Je verrai toujours vos visages (Gilles Lelouche, Adèle Exarchopoulos), 10 jours (encore) sans maman (Frank Dubosc), Mon crime (Dany Boon, Fabrice Luchini), Revoir Paris (Virginie Effira). Et pour les enfants : Grosse colère, Shaun le mouton, etc. De quoi contenter toute la famille !

UN SPECTACLE DE CONTES ILLUSTRÉS POUR LES ENFANTS.

En octobre, dans le cadre des rencards nomades du réseau de médiathèques, les enfants ont pu assister à un spectacle de contes illustrés proposé par la compagnie Troll. Avec les parents, 73 personnes étaient présentes. Le comédien racontait, le dessinateur dessinait et les enfants ont participé joyeusement.

Le mercredi 15 mai 2024, retour des rencards nomades à Aydat avec une rencontre musicale parents-enfants de 0 à 3 ans. Pensez à vous inscrire et retrouvez sur le site internet de Mond'Arverne le programme culturel et ses prochains rendez-vous.

ET POUR RAPPEL...

La médiathèque est ouverte les mercredi et samedi de 16 heures à 18 heures. L'inscription et le prêt sont gratuits. La carte de lecteur donne droit à 10 prêts de documents (livres, CD, 3 DVD maxi) et aux ressources numériques. Un coin lecture est à disposition des enfants accompagnés. Un système de réservation et de navettes permet d'obtenir les documents que l'on souhaite, qu'ils soient à Aydat, sur le réseau de Mond'Arverne ou dans le département.



FONTCLAIRANT / UN PROJET EXEMPLAIRE

Avec l'accord des habitants, la commune a répondu à un appel à projets du Parc des Volcans et de la FREDON (accompagnement des collectivités pour la gestion des espaces publics), afin de bénéficier de conseils et d'animation.

Le projet était de dégoudronner et de végétaliser les pieds de murs devant la Maison du Peuple, l'arrêt de bus et autour de la fontaine lavoir-abreuvoir. Une réunion avec la FREDON, les élus et les habitants, ainsi que plusieurs concertations internes au comité de village ont eu lieu afin de s'accorder sur l'aménagement autour de la fontaine et les végétaux à retenir.

Il s'agit d'un projet participatif pour lequel les services techniques ont réalisé le « décroûtage », l'apport de terre arable et de broyat. Les habitants procéderont à la plantation des vivaces et des arbustes au printemps. Les plants ont été achetés par la mairie et sont d'origine on ne peut plus locale puisqu'ils ont été élevés par La Pépiciuriuse à Rouillas-Haut.



Rendez-vous au printemps pour admirer le résultat !

PROJET EN COURS SCHÉMA CYCLABLE

La mise en œuvre du schéma cyclable va franchir une étape importante et visible en 2024 avec la mise en service de 2 tronçons sur voirie communale.

- Route de la Sapinière, réservée en site propre pour les vélos avec la pose de barrières de sécurité coté Rouillas-Bas. Le revêtement a été refait.
- Route du lac, entre Rouillas-Bas et le lac d'Aydat. Une fois les barrières posées des 2 côtés, cette traversée sera réservée aux vélos. Les voitures pourront encore l'emprunter côté Rouillas-Bas pour se rendre au camping de La Clairière, et côté Aydat pour se rendre à la cabane du Trappeur.

Le jalonnement et la signalétique seront déployés avant l'été.

Une soixantaine d'appuie-vélos seront installés sur une vingtaine de lieux, dont un abri fermé à Rouillas-Bas.

L'Espace Loisirs accueillera une borne de recharge pour vélos électriques et une station de gonflage.

L'école élémentaire a renouvelé son engagement dans le programme national « Savoir Rouler à Vélo » pour 2023/2024.

NOUVEAU À AYDAT

LA PÉPICURIEUSE

Aurélié Robitaille, Aydatoise depuis dix ans, a décidé d'opérer une reconversion professionnelle en même temps qu'un retour à la terre, en quittant un métier d'ingénieure du bâtiment pour une installation en pépiniériste à Rouillas-Haut.

Après mûre réflexion et une formation d'un an pour devenir responsable d'exploitation agricole (BP REA « Pratiques paysannes » au CREFAD Auvergne), Aurélié s'est installée en février 2023, avec une certification en Agriculture Biologique.

Elle produit sous serre des variétés de légumes adaptées aux conditions locales pour le printemps, ainsi que des plantes vivaces acclimatées. La vente se fait au printemps et à l'automne sur le marché du mercredi matin à Aydat, ainsi que sur d'autres marchés locaux et foires (détail sur le site internet). La commercialisation est très saisonnière, mais l'activité s'étale sur toute l'année.

Le sens de cette reconversion ? Contribuer à la résilience alimentaire locale en produisant des plantes potagères sur la commune.

www.lapepicurieuse.fr

lapepicurieuse@gmail.com

06 59 35 07 43



LA CANTINE A 1 €

Depuis la rentrée de septembre 2023, les enfants qui mangent à la cantine du groupe scolaire des Lacs bénéficient d'une tarification solidaire ; le prix du repas pour les familles est fonction de leur quotient familial (QF CAF).

Cette décision est le prolongement de l'action initiée en 2020 avec la tarification de la garderie périscolaire plus juste, modulée, dégressive et solidaire basée sur le temps de présence des enfants et le quotient familial des parents.

Les repas des 2 premières tranches de quotient familial (jusqu'à 1000 €) sont facturés à 1 € et 3,70 € pour les 4 tranches suivantes. Un QF CAF de 1 000 euros représente 2 500 euros de revenu mensuel pour une famille ayant un enfant, et 4 000 euros pour une famille de trois enfants.

Ce sont donc 88 enfants pour l'année scolaire 2023 / 2024 qui sont concernés par la tarification à 1 €, soit 30 % des élèves mangeant à la cantine.

Ce tarif sera maintenu tant que le dispositif de soutien de l'État permettant de recevoir l'aide de 3 € /repas perdure.

Le coût de revient d'un repas servi à la cantine est estimé à 6,80 € (fourniture du repas, personnel, charges de fonctionnement des locaux ...)



RETOUR DE L'ENQUÊTE DE SATISFACTION SUR LES SERVICES PÉRISCOLAIRES

Une enquête de satisfaction sur la qualité des services périscolaires a été envoyée aux parents à la fin de la dernière année scolaire.

66 familles ont répondu en ligne aux questions posées, soit un taux de réponse de 30 %.

85 % des parents sont satisfaits, voire très satisfaits du fonctionnement du service de la garderie périscolaire. Seulement 5 % des répondants estiment les horaires non adaptés.

88 % des parents jugent l'accueil et la disponibilité du personnel satisfaisant/très satisfaisant.

Les enfants sont également satisfaits de l'accueil qui leur est réservé à la garderie : ils donnent une note moyenne de 4,4/5 !

Le sujet de la cantine reste un point sensible pour les enfants, car seulement le tiers d'entre eux se dit satisfait des repas servis... La qualité de ce que mangent les élèves est une préoccupation majeure, et les échanges se font régulièrement avec notre prestataire pour veiller à la qualité gustative des plats. Pour rappel, les menus sont réalisés par un diététicien d'API restauration. Les repas sont composés de 50 % de produits alimentaires durables de qualité, dont au moins 20 % de produits issus de l'agriculture biologique.

Quelques souhaits d'amélioration exprimés portent sur plus de souplesse dans les modalités d'inscription en garderie et cantine. Il est difficile de répondre à cette demande ; en effet, pour optimiser au mieux l'organisation du service et limiter le gaspillage alimentaire, il est nécessaire de connaître la veille, à 17 heures, les enfants qui seront présents le lendemain en garderie, et 48 heures à l'avance le nombre de repas (hors week-end et jours fériés).

satisfaction 85%

INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES POUR LA RENTRÉE 2024

Les inscriptions à l'école relèvent de la compétence du maire. Les parents doivent donc faire cette démarche auprès de la responsable du service périscolaire qui procède également à l'inscription à la garderie et à la cantine.

QUI EST CONCERNÉ ?

- Les enfants entrant en petite section de maternelle (nés en 2021)
- Les nouveaux arrivants sur la commune

QUAND ?

- La campagne d'inscriptions aura lieu du 14 mars au 4 avril 2024 les jeudis sur rendez-vous uniquement.

COMMENT INSCRIRE MON ENFANT ?

- Merci de prendre rendez-vous auprès du service des affaires scolaire et périscolaire de la commune :

par mail : carole.vilaca@mairieaydat.fr

ou par téléphone au 04 73 79 86 27

Toutes les informations et documents en téléchargement sur le site de la commune **www.aydat.fr**

Pour les nouveaux arrivants sur la commune, l'inscription dans notre école est possible toute l'année.

LA RENTREE EN CHIFFRES

Pour la rentrée 2023/2024, le groupe scolaire des Lacs compte 295 élèves répartis comme suit :

- École maternelle : 103 élèves
- École élémentaire : 192 élèves

MATERNELLE

Niveau	Enseignant	Effectifs
PS/GS	Mme Borges Anne Mme Sagne Emilie (jeudi)	26
PS/GS	Mme Jallageas Séverine Mme Sagne Emilie (vendredi)	26
MS	Mme Bonin Nathalie Mme Sagne Emilie (lundi, mardi)	25
MS/GS	M. Moustey Vincent	26

ÉLÉMENTAIRE

Niveau	Enseignant	Effectifs
CP	Mme Besgueut Marie-Laure	22
CP/CE1	Mme Voldoire Stéphanie	21
CP/CE1	Mme Richy Bernadette Mme Tamet Elisabeth	20
CE2	Mme Serment Marie	24
CE2/CM1	M. Tournaire Dorian	25
CM1	M. Awen Benoit	26
CM1/CM2	Mme Le Berre Annick	26
CM2	M. Cola Damien	28

SORTIES DES ENFANTS DE L'ÉCOLE D'AYDAT

PUYS DE VICHATEL ET DE LA RODDE

Grâce aux CREPS de Vichy, les élèves du CE1 au CM2, ont découvert le puy de Vichatel sous toutes les coutures.

Les élèves ont travaillé, en petits groupes, sur différents thèmes : le volcanisme, les résineux, les feuillus, la biodiversité ...

Durant l'année scolaire ils découvriront plus en détail le puy de La Rodde. Des intervenants viendront leur expliquer le projet d'aménagement de ce puy (mise en valeur du cratère, ouverture du sommet et mise à disposition de pâturages, circuit de randonnée).



JOURS DE LUMIÈRE

Vendredi 22 septembre, les enfants ont pu rencontrer plusieurs artistes au festival Jours de lumière à Saint Saturnin. Les artistes nous ont fait partager leur démarche.

Les enfants ont pu poser toutes les questions qu'ils souhaitaient. Cette journée fut riche en découverte artistique.

Un travail artistique a été réalisé dans les différentes classes.

Nous remercions l'APE pour avoir offert le transport aux enfants.



SEMAINE DU GOÛT

Mardi 17 octobre, les CE2 de Marie Serment et les CE1 de Bernadette Richy ont cuisiné dans le cadre de la semaine du goût.

Les enfants ont tourné sur 4 ateliers :

- Préparation du gâteau au yaourt et au cacao
- Confection des toques
- Travail sur la recette
- Travail sur les expressions (contenant un aliment, comme : tomber dans les pommes, être rouge comme une tomate, avoir un œil au beurre noir....)

Un énorme merci à Déborah Berlioz, Stéphanie Rochette, Christine Mazzia et Michèle Dejoux pour leur aide précieuse.

Chaque fin de période, nous proposerons un atelier cuisine dans le cadre de notre travail sur le projet alimentation (qui fait partie de notre projet d'école).



SMGF « AYDAT ET SES PUY »

UN CHANTIER ÉCOLE AU SOMMET DU PUY DE LA RODDE



L'intervention les 10 et 11 octobre des élèves de terminale du bac professionnel « Gestion et protection de la nature et de la faune » du lycée agricole de Montmorillon a marqué le lancement du programme « Aydat et ses Puits ». Ce chantier a fait l'objet d'une conférence de presse sur le site, organisée par le Syndicat Mixte de Gestion Forestière d'Aydat¹ (SMGF), la commune, le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne et le conseil départemental

Une cinquantaine d'invités, essentiellement des habitants de la commune, ont ainsi pu prendre connaissance sur le terrain des détails du projet et rencontrer les lycéens.

QUELS OBJECTIFS POUR « AYDAT ET SES PUY » ?

Ce programme, qui s'inscrit dans le cadre du plan de gestion du bien classé au patrimoine mondial de l'Unesco « Chaîne des puits – faille de Limagne » et du Grand site de France, concerne les puits de La Combegrasse, La Rodde et Charmont. Il s'articule autour de trois objectifs principaux : redonner à ces édifices volcaniques la lisibilité de leurs formes géologiques aujourd'hui masquées par la forêt (ouverture du sommet du puy de La Rodde, mise en évidence paysagère des coulées de La Rodde et de Charmont) ; mettre à disposition des éleveurs de nouvelles surfaces de pâturage pour les ovins dans le cadre d'une gestion sylvo-pastorale respectueuse de la biodiversité ; permettre aux randonneurs de découvrir ce patrimoine naturel dans le cadre des itinéraires de petite randonnée, et en concilier les différents usages.

COMMENT CE PROJET EST-IL CONDUIT ?

Le SMGF, qui assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération, a fait le choix d'une démarche participative avec trois groupes de travail associant plusieurs délégués du SMGF, des représentants d'associations locales, les services concernés de l'Etat, et des habitants de la commune. Trois référents techniques de l'Office National des Forêts, du Parc Naturel Régional des Volcans et du

Conseil départemental du Puy-de-Dôme ont assuré l'animation de ces groupes de travail. Les propositions ainsi élaborées ont été discutées et validées par le comité syndical du SMGF, puis par le comité de pilotage du programme, associant les représentants des collectivités territoriales et des financeurs.

QUELLE A ÉTÉ LA DÉMARCHÉ ?

Les groupes de réflexion se sont appuyés sur une étude paysagère réalisée en 2018 et financée par la Région, et ont procédé à l'analyse critique des travaux de déboisement conduits sur La Combegrasse en 2015. Tout un ensemble de données techniques et scientifiques, collectées sur site par les étudiants du lycée agricole de Rochefort-Montagne et de Vét'Agrosup à Marmilhat, et des observations de la LPO Auvergne, de chauve-souris Auvergne et du groupe mammologique d'Auvergne ont également permis de répondre sur des bases objectives aux différents enjeux environnementaux et écologiques.

QUELLES SONT LES DÉCISIONS RETENUES ?

Le sommet du puy de La Rodde fait l'objet d'un déboisement sélectif et partiel sur environ 7 ha, avec l'objectif de concilier forêts et élevage. Des corridors sont ouverts afin de permettre aux troupeaux de circuler et d'entretenir ainsi les différentes clairières existantes. De nombreux arbres remarquables sont maintenus, dans la mesure où ils sont favorables au maintien de la biodiversité par leur capacité d'offrir un habitat pour les nombreuses espèces animales présentes. Les résineux des coulées de ce puy et du puy de Charmont seront progressivement retirés afin



¹ L'historique du SMGF, sa mission et ses modalités de gestion ont fait l'objet d'un dossier spécifique dans « Vivre à Aydat » n° 21 de décembre 2021.

de permettre aux feuillus déjà présents de se développer, et de marquer par contraste l'emprise de ces deux coulées.

QUEL EST LE PLANNING ?

Après 2,5 années consacrées à l'élaboration du programme et à différentes démarches administratives, les premiers travaux ont débuté sur le sommet de La Rodde par l'intervention des lycéens durant l'automne 2023, et sont suivis du retrait des résineux dans le tiers supérieur de la coulée. L'automne et l'hiver 2023-2024 verront la fin des travaux sur la partie sommitale de La Rodde et le traitement de la coulée de Charmont.

Les 7 ha du sommet de La Rodde seront ouverts au pâturage des brebis du troupeau du lycée de Rochefort-Montagne au printemps 2024 pour 3 années successives. C'est en 2027 que cette surface sera affectée à un éleveur.

Au printemps 2024, trois boucles de randonnée au départ de l'espace loisirs à Sauteyras seront balisées dans le cadre du plan départemental des itinéraires de petite randonnée. Le cheminement sur La Combegrasse sera modifié et aménagé afin de limiter les phénomènes d'érosion, et un nouvel itinéraire sera ouvert afin d'accéder au sommet de La Rodde. Trois fenêtres de vue seront aménagées tout au long de la progression afin d'ouvrir successivement les panoramas sur la chaîne des Dores, la Limagne et le Forez, et la chaîne des Dômes.

QUELS PARTENAIRES ?

Ce programme fédère de nombreux partenaires financiers et techniques. L'enveloppe budgétaire, constituée sur la base d'un autofinancement du SMGF, est complétée par les contributions de la commune d'Aydat, du département du Puy-de-Dôme, de l'Etat, et de la Fondation « Chaîne des puys – faille de Limagne ». Mond'Arverne Communauté et l'Office de Tourisme, les lycées agricoles de Rochefort-Montage et de Montmorillon sont également impliqués, de même que l'ONF, le PNRVA et le département du Puy-de-Dôme, la DREAL et la DDT. Enfin, 20 habitants de la commune participent à un titre ou un autre à la réflexion et au suivi du programme sur le terrain.

QUEL PARTAGE DE L'INFORMATION ?

L'aboutissement du travail de conception du projet et les orientations retenues ont fait l'objet d'une information directe au niveau de la commune, grâce à plusieurs réunions de villages au cours du premier trimestre 2023 (La Garandie, Rouillas-Haut, Fontclairant-Verneuge-Veyreras), et d'une réunion publique à la mairie en avril. L'exposé du projet a été suivi de nombreuses questions de la part de la centaine d'habitants de la commune participant à ces différentes réunions, et d'échanges constructifs.



NOUVEAU :
Site web du
SMGF AYDAT

SMVVA TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA ZONE HUMIDE DU LAC D'AYDAT 2024



Depuis sa création en 2012, la zone végétalisée de la zone humide du lac d'Aydat (hors bassins) n'a pas fait l'objet d'entretien, excepté quelques interventions très ponctuelles.

Après plusieurs années de libre évolution, il est constaté une modification des chenaux d'écoulement de l'eau, une incision de leurs lits, d'où une exondation des milieux humides attenants, un assèchement progressif des

végétations, mais aussi un comblement des mares et des frayères... qui impactent la fonction d'épuration de l'eau du site et pourraient compromettre sa biodiversité.

Un plan de gestion du site a donc été établi pour maintenir, voire améliorer les fonctions épuratives de la zone et celles liées à la biodiversité.

Ce plan prévoit des travaux de restauration des chenaux principaux, de gestion de la végétation (enlèvement ponctuel d'arbres/arbrustes, fauchage d'une partie de la végétation par secteur), ou encore le curage d'une partie des mares et frayères.

Les premiers travaux seront réalisés courant hiver 2024 (intervention sur les arbres/arbrustes), mais l'essentiel du chantier se déroulera à partir de la fin d'été et en automne 2024. Le chantier sera mené par la Société de Travaux de l'Environnement (STE). Toutes les précautions seront prises pour qu'il y ait le moins d'impacts sur le site.

Il s'agit en quelque sorte de « rajeunir » cette zone semi-naturelle pour qu'elle continue à bien fonctionner !

Ces travaux sont co-financés par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et le département du Puy-de-Dôme.

Contact : SMVVA - Aurélien Mathevon
Tél. 04 73 39 04 68 - aurelien.mathevon@smvva.fr

Les lingettes dans la poubelle

C'est le geste essentiel !



Le réseau d'assainissement n'est pas un fourre tout.

Un peu comme votre estomac, il y a certaines choses qu'il ne digère pas. **Exemple : les lingettes !**

Même celles qui portent fièrement les mentions « biodégradables » sur leurs emballages. Ne vous y fiez pas, une fois avalées par le réseau d'assainissement, **les lingettes perturbent le bon fonctionnement des installations et entraînent une pollution du milieu naturel.**

Il est alors grand temps de jeter toutes nos lingettes exclusivement à la poubelle.

C'est mieux pour l'assainissement et bon pour la protection de l'environnement !





FOOD TRUCK LES VOISINES

Depuis 2022, le foodtruck Les Voisines vous propose une alternative au fastfood classique avec des produits de qualité. Un choix revendiqué par Lydie et Laetitia, 2 voisines du Lot, qui cuisinent des aiguillettes de poulet fermier Label Rouge assaisonnées et pannées maison. Les hot-dogs sont aussi préparés sur place avec des saucisses artisanales réalisées par un boucher local. Elles proposent également des recettes avec du saint-nectaire fermier local.

Retrouvez la carte complète sur les réseaux sociaux.

Les Voisines stationnent sur le parking de l'accrobranche tous les vendredis soir de 18 h à 20 h 30 et les jeudis soir à Theix hors saison. Commandes possibles par téléphone au 0766209678.

Ouvert en juillet-août 7j /7 de 10 h à 21 h à Aydat

Disponible également pour vos événements privés ou pros

 facebook.com/lesvoisinesfoodtruck/



ACROBRANCHE AYDAT AVENTURE



Vous avez déjà pu découvrir les nouveaux équipements de l'accrobranche Aydat Aventure depuis son installation côté lac.

En 2024, les aménagements continuent avec de nouveaux parcours enfants et adultes dont un nouveau parcours XTREME pour les plus sportifs (accessible à partir de 16 ans).

Ainsi, pour cette nouvelle saison ce sera 15 parcours différents, allant du plus facile au plus difficile. Le parc convient à tous les niveaux d'aptitude physique et donc en famille vous pourrez venir avec vos enfants dès l'âge de 3 ans avec cinq parcours spécialement conçus pour les enfants de 3 à 6 ans.

Pour profiter de tous les parcours, tyroliennes, chute libre, il faut compter 3 à 4 heures sur le site.

Réouverture pour les vacances scolaires, les week-ends et mercredis. Ouverture 7j /7 en juillet et en août.

Consulter toutes les dates d'ouverture, tarifs, abonnement sur le site internet :

www.altiparc-aydat.fr/le-parc



DU NOUVEAU POUR LE VVF DE PARIS

Depuis mars 2023, l'ancien village de vacances « Ville de Paris » a été racheté par 3 associés (dont 2 Aydatois) afin d'implanter le concept ACTIF MASSIF.

- Un complexe écotouristique (restaurant, hébergements et lieu événementiel)
- Un camp de base sports nature (notamment trail, vélo et jeux d'orientation).

En résumé, un lieu vivant qui promeut l'activité physique sous toutes ses formes, avec la nature comme support.

Au-delà d'un projet ambitieux de réhabilitation d'une friche touristique, ACTIF MASSIF place l'empreinte carbone et l'effondrement de la biodiversité au cœur de ses enjeux. Le projet vise un démarrage d'activité fin 2026.

Le saviez-vous ? Ce site, construit en 1971 sur le flanc du puy de la Rodde, a été exploité jusqu'en 2006 par l'AGOSPAP, association des personnels de la ville de Paris et de l'APHP.



LE MARCHÉ DU MERCREDI MATIN



Le mercredi matin, un marché alimentaire est présent sur le parking derrière l'église à Aydat.

Vous y trouvez un boulanger, un maraîcher, un boucher, un poissonnier et de la vente en vrac de produits secs. Venez nombreux goûter leurs produits et les soutenir.

Il s'agit de commerçants proches de la commune et qui vous proposent des produits locaux.

Si vous connaissez d'autres producteurs qui seraient intéressés de venir se joindre à eux, proposez-leur de contacter la mairie.



L'ATELIER DES MERVEILLES À AYDAT

Après avoir travaillé plus de 15 ans pour un fleuriste de renom, Nicolas Mazoyer s'est formé auprès de Meilleurs Ouvriers de France avec qui il a pu se perfectionner. Aujourd'hui avec ADM Fleurs il poursuit cette aventure. Il propose des créations végétales qui vous correspondent en adaptant la taille, la forme, les couleurs... Toutes les créations sont réalisées à partir de végétaux artificiels, séchés ou encore stabilisés haut de gamme. A cela, il peut ajouter des éléments naturels comme le bois flotté, les écorces, la pierre... Des décors sur mesure pour 10 ans sans entretien.

Atelier - Showroom : 5 rue Sidoine Apollinaire, 63970 Aydat
Tél. : 06 27 18 58 66

Consulter le site internet : adm-nicolasmazoyer.fr

ADM. Atelier des merveilles



ADM ATELIER
DES MERVEILLES

LE TÉLÉTHON



Samedi 2 décembre à l'Espace Loisirs se tenait la journée au bénéfice du Téléthon.

Nous tenons à remercier l'ensemble des associations présentes sur place qui ont permis la réussite de cet événement grâce aux nombreuses animations mises en place tout au long de l'après-midi. Nous tenons également à remercier l'ensemble des donateurs (commerçants, artisans, entreprises, associations, habitants) pour leurs généreux dons. Nous avons donc versé à la coordination du Puy-de-Dôme la somme de 5 865 €.

LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations s'est tenu le samedi 9 septembre à l'Espace Loisirs de 10 h à 15 h.

Ce fut l'occasion pour les associations de la commune de présenter leurs activités, de faire des démonstrations et bien sûr de prendre les inscriptions pour la saison 2023/2024.

La prochaine édition est fixée au samedi 7 septembre.



PARTICIPATION CITOYENNE COMITÉ DE VILLAGES - RÉUNION DES CO-PRÉSIDENTS

Le 25 novembre dernier, les co-présidents des comités de villages étaient conviés en mairie pour un point d'information concernant :

- Le SICTOM et la gestion des déchets avec une consultation des villageois,
 - Le projet de rénovation des lampadaires sur la commune,
 - L'arrêt du réseau téléphonique en cuivre,
 - La ré-élection des membres des bureaux des comités de village.
- Ils ont été accueilli par le maire et des élus.



RETOUR EN IMAGES



LA GARDE RÉPUBLICAINE PRÉSENTE LORS DE LA SAISON 2023 SUR LE TERRITOIRE D'AYDAT.



SAMEDI 17 FÉVRIER - REMISE DE MÉDAILLE DES 40 ANS DE SERVICE AU CAPITAINE PATRICK LAJONCHÈRE



NOËL DU PERSONNEL DE LA MAIRIE.



LE MAIRE, FRANCK SERRE A PRÉSENTÉ SES VOEUX AUX AYDATOIS LE 12 JANVIER DERNIER.

RÉGIONAL DES VOLCANS D'Auvergne

THEIX
CLERMONT-FERRAND
Musée archéologique
de la bataille de Gergovie

LAUZAT
MONT-ORE



DOSSIER

BILAN À MI-MANDAT

EN MARS 2020, VOUS NOUS AVEZ CONFIE LA RESPONSABILITÉ DE LA GESTION DE LA COMMUNE.

Nos engagements portaient principalement sur le **respect de l'environnement, le maintien voire l'amélioration de notre cadre de vie, le dynamisme de la vie locale pour tous les âges**. Nous avons aussi annoncé notre souhait de développer **une politique de coopération territoriale** avec la communauté de communes et nos partenaires institutionnels pour nous permettre de réaliser des projets que, seuls, nous ne serions pas capables de réaliser.

Personne n'aurait pu prévoir que nous allions, pour commencer, traverser une crise sanitaire et de ce fait la date d'entrée en fonction des conseillers municipaux (élus le 15 mars) a été validée le 25 mai 2020.

Durant la période de confinement une cellule de crise composée d'élus et de techniciens a été mise en place pour suivre et mettre en œuvre les consignes nationales.

La continuité des activités a été assurée par les agents (accueil, techniques et périscolaire). La commune s'est organisée pour accueillir les enfants des professionnels dits « prioritaires ».

Les membres du CCAS ont pris contact régulièrement avec les personnes dites « sensibles ». Des associations et particuliers ont apporté du réconfort à nos aînés par la distribution de friandises.

La commune a manifesté son intérêt auprès de la préfecture pour devenir un centre de vaccination. Elle a pu organiser en collaboration avec les médecins, les infirmières et les membres du CCAS plusieurs sessions de vaccination à destination des personnes de 75 ans

et plus et de celles souffrant de comorbidité, pour les Aydatois(es) et d'autres personnes des communes de la communauté de communes.

En 2021 la commune a répondu à un Appel à Manifestation d'Intérêt « Territoires de Lacs du Massif Central » (AMILACS).

L'objectif était : « Accompagner les territoires de lacs dans la construction d'une stratégie intégrée, partagée avec l'ensemble des acteurs et des opérateurs, notamment touristiques, et plaçant le lac ou les lacs du territoire au cœur de sa dynamique de développement durable ».

Dans ce cadre vous avez été nombreux à participer à des rencontres et/ou ateliers participatifs pour identifier et/ou confirmer des actions autour d'enjeux :

- Conserver un cadre de vie agréable,
- Préserver le milieu naturel,
- Garantir le dynamisme de la vie locale et du vivre ensemble,
- Développer les mobilités,
- Développer et créer le commerce.

A un peu plus de la moitié du mandat, nous souhaitons faire **un point d'étape autour de ces enjeux**. Nous y ajouterons un point sur les ressources humaines et les finances.

Ce bilan s'analyse au regard des engagements, du contexte (crise sanitaire, renchérissement de l'énergie...), des besoins et des opportunités nouvelles. Il dresse un récapitulatif non exhaustif des mesures mises en place, des projets toujours en cours ou à venir.



CONSERVER UN CADRE DE VIE AGRÉABLE

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Une réflexion a été engagée avec le département et la communauté de communes pour un aménagement du boulevard du lac (thématiques retrouvées lors des rencontres : problèmes de stationnement et de circulation durant la période estivale). Elle aboutit à une collaboration pour un aménagement pluriannuel qui s'étend du rond-point des treize-vents au centre du bourg d'Aydat.
- Lancement d'une étude pour la requalification de la plage par la communauté de communes.

ENGAGÉ

Un temps de consultation aura lieu avec les habitants.



PATRIMOINE

- Diagnostic et état des lieux des murs et ponts de la commune par le CEREMA.
- Rénovations :
 - Fours, chapelle, murs de soutènement...
 - Chemin d'accès à Montredon rénové par l'ASEVE.

RÉALISÉ

D'autres rénovations sont programmées sur les années à venir, tel que le pont de la Veyre en 2024.

- Églises : un programme d'entretien régulier a été défini. L'association « la sauvegarde du patrimoine historique et culturel d'Aydat » a été réactivée pour venir en soutien à la recherche de fonds pour ces travaux.
- Cimetières :
 - Procédure de reprise des concessions dans les cimetières
 - Agrandissement du cimetière d'Aydat et aménagement d'accès piétons

ENGAGÉ

LES LABELS

- Maintien des labels existants :
 - Terre saine, commune sans pesticide,
 - Commune touristique...
- Renouvellement pour maintien d'autres labels :
 - Pavillon bleu,
 - Villes et villages fleuris.
- La commune s'est engagée en 2022 en collaboration avec l'office du tourisme et des partenaires du tourisme, dans la démarche pour l'obtention du label famille plus.

RÉALISÉ

EN PLUS

À la suite de l'audit réalisé durant l'été 2023, la commune a obtenu ce label pour une durée de 3 ans.



SÉCURITÉ

- Des contacts réguliers ont lieu entre le maire et la gendarmerie de façon préventive et curative.
- L'été la surveillance est renforcée par :
 - Des rondes régulières des gendarmes
 - La présence de la garde mobile à cheval.
- Positionnement de radars pédagogiques et de radars de chantier sur certains villages, suite à des incivilités signalées par les habitants.
- La création d'un service de fourrière est prévue avec la commune de Vic-le-Comte.
- Travail avec le conseil départemental, l'État et le Parc des volcans pour l'accueil de la gendarmerie sur la commune

RÉALISÉ

ENGAGÉ



CONSERVER UN CADRE DE VIE AGRÉABLE

VOIRIES

- Nous avons pérennisé plusieurs plans pluriannuels :
 - Entretien des voiries
 - Débroussaillage des chemins.
- Enfouissement des réseaux : décision de réaliser ces enfouissements dès que des travaux de voirie sont engagés :
 - Veyreras, Saint-Julien, Fohet, Rouillas-Bas (rue de la Vallée et route du lac), Sauteyras (chemins de Tessignou et de la Besse) sont terminés ;
 - Ponteix, Verneuge (giratoire) sont en cours.

ENGAGÉ RÉALISÉ



- Sécurisation et aménagement des traverses de village :
 - Ponteix : aménagements paysagers,
 - Rouillas-Bas : créations giratoire et plateau surélevé,
 - Abris-bus : renouvellement à La Cassière, Sauteyras, Ponteix, La Garandie, Le Mas, Prades.
 - Verneuge : création d'un giratoire
 - Entrée La Garandie (bordures, arrêt bus),
 - La Garandie : aménagement carrefour D5

RÉALISÉ



À VENIR ENGAGÉ

- Prévention des inondations :
 - Etude en cours du réseau hydrographique,
 - Curage des fossés,
 - Aménagement pour canaliser l'écoulement des eaux pluviales sur la voirie,
 - Création de bassins d'orages.

ENGAGÉ

BÂTIMENTS COMMUNAUX

- Mise en place d'un programme de contrôle et de suivi de l'ensemble de nos bâtiments.
- Création d'un bâtiment pour les services techniques permettant le regroupement de tous les bâtiments actuels, incluant des vestiaires, des bureaux et permettant de meilleures conditions de travail. Il répondra aux recommandations dans le cadre de la transition écologique. Installation de panneaux photovoltaïques pour fournir de l'électricité à d'autres bâtiments : mairie, espace loisirs et groupe scolaire.
- Rénovation de l'ancienne école de Fohet en 4 logements.

RÉALISÉ

ENGAGÉ



ENGAGÉ RÉALISÉ

- Ponteix : vente de l'ancienne cure.
- La Garandie : vente de 3 terrains à la construction.
- Acquisition du bâtiment de l'association DLV qui nécessitait de nombreux travaux pour la remise aux normes.

Définition d'un plan de rénovation pour permettre ensuite l'accueil des associations pour leurs activités régulières.

RÉALISÉ

- Programme de rénovation des logements communaux.

ÉNERGIE

- Engagement dans le programme Solaire Dôme et réflexion pour la mise en place de panneaux solaires sur des bâtiments communaux.
- Engagement dans le programme Sequoia pour un diagnostic énergétique de l'ensemble de nos bâtiments. Il nous permettra d'identifier les bâtiments les plus énergivores, de prioriser les actions de rénovation énergétique et de définir un plan pluriannuel d'investissement.

ENGAGÉ

Des informations sur l'avancement de ces travaux vous seront apportées dans les Vivre à Aydat.

PRÉSERVER LE MILIEU NATUREL

PRÉSERVER LE MILIEU NATUREL

RÉALISÉ

- Pour la préservation de la biodiversité et le respect de l'environnement, une réflexion autour de l'aménagement des espaces verts a abouti :
 - au remplacement des plantes annuelles par des vivaces, des espèces locales et rustiques,
 - à la création de parterres avec des vivaces et du paillage pour limiter l'arrosage,
 - à la suppression partielle des jardinières.

Ce travail avec les services techniques se poursuivra sur les années à venir.

- Création d'une plateforme de broyage ouverte à l'ensemble des Aydatois et leur permettant de récupérer ensuite du broyat

ENGAGÉ

- La commune a répondu à un appel à projet du Parc et de la FREDON qui a abouti à un aménagement participatif du centre de Fontclairant (place et fontaine).



DÉCHETS

ENGAGÉ

Le SICTOM des Couzes modifie la collecte des ordures ménagères. Fin d'année 2024 : remplacement des containers par des colonnes.

- Réflexion avec les comités de village pour les emplacements

Rappel :

Depuis le 1^{er} janvier 2024 le tri à la source des bio-déchets est entré en vigueur. Objectif : les déchets de table et de cuisine doivent être transformés en compost.

Vous pouvez demander des composteurs au SICTOM.

PLAN SOBRIÉTÉ

Élaboration d'un plan de sobriété :

RÉALISÉ

- Limitation des températures à 19°C dans les bâtiments communaux (sauf pour les écoles : 21°C) ; sensibilisation des utilisateurs et suivi par un relevé des températures ;
 - changement des ampoules traditionnelles par des leds (plus économes en énergie) ...
- Éclairage public plus raisonné :
- Harmonisation des points d'éclairage sur la commune.
- Réduction de la durée d'éclairage avec extinction nocturne de l'ensemble de la commune.
- Suppression des points d'éclairage inutiles.
- Programme sur 4 ans pour remplacer les lanternes vétustes par des leds (économie de 65%).
- Illuminations de Noël : rationalisation du nombre de guirlandes et de figurines sur les candélabres et centralisation sur le bourg d'Aydat (mairie, école, pompiers) et diminution du temps d'allumage.
- Réunion publique d'information en lien avec Renov'Actions, l'ADIL et des associations, à destination des personnes en recherche de conseils pour faire face à l'augmentation du coût des énergies.

PARLONS PAYSAGE

Le conseil départemental et le Parc des Volcans élaborent un plan de paysage pour l'ensemble de la chaîne des Puys - Faille de Limagne.

L'objectif est d'avoir un projet de territoire destiné à préserver et valoriser le caractère exceptionnel de ce site inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO ainsi qu'améliorer la qualité de vie des acteurs du territoire.

La commune a participé à ce travail pour définir les enjeux, les objectifs et les engagements en termes de qualité paysagère. L'étape en cours vise à définir un programme d'actions pour mettre en œuvre ces objectifs (l'aménagement paysager du giratoire de Verneuge intégrera ce plan).

Nous ne manquerons pas de vous informer de la suite.



GARANTIR LE DYNAMISME DE LA VIE LOCALE ET DU VIVRE ENSEMBLE

L'ÉPANOUISSEMENT DES ENFANTS

La commune maintient son soutien aux écoles par :

- La maintenance en continu des locaux, des cours et la mise à disposition régulière de matériels et jeux ;
- L'attribution d'un budget pour les fournitures scolaires par classe et en fonction du nombre d'enfants ;
- La prise en charge de sorties culturelles et sportives, de transport et de projets éducatifs,
- Le financement d'un éducateur sportif en école élémentaire.

- Afin de simplifier les inscriptions aux activités périscolaires (garderie et cantine) et les modalités de paiement, la commune s'est dotée d'un logiciel « portail famille ».

- Garderie « validée CAF » (agrément jeunesse et sport) avec augmentation du taux d'encadrement. Les temps de garderie ont été réorganisés et il a été mis en place des activités par l'équipe d'animation.

- En 2020, mise en place d'une tarification en fonction du quotient familial à la garderie.

En 2023, dans le même objectif, mise en place de la tarification à 1 € de la cantine pour les familles les plus modestes.

- Une structure ALSH est présente sur notre commune et accueillie dans les locaux des écoles. Elle bénéficie des structures de loisirs de la commune. Le taux de remplissage en 2023 est de 94 %.



SÉCURISATION DES ÉCOLES

- Pour la sécurité des enfants, renforcement de la sécurité et de la signalétique au niveau des écoles avec :

- Mise en place d'une zone 30 et la signalisation qui s'y rapporte (marquage au sol, panneaux lumineux...),
- Sécurisation du chemin des écoliers par un sens interdit et une signalisation au sol,
- Sécurisation de l'accès et de la sortie de la cantine (pose de portails et de barrières).



ESPACE LOISIRS LIEU DE DÉTENTE ET DE RENCONTRE

Nous avons souhaité que ce lieu soit un lieu de rencontre. Plusieurs associations sont présentes tous les jours de la semaine. Il est également mis à disposition des écoles et d'institutions en dehors des heures d'ouverture au public.

- À la suite d'une enquête réalisée auprès des utilisateurs, les temps d'ouverture ont été augmentés et réorganisés. Cela a nécessité un réaménagement des rythmes de travail et des plannings des employés.

- Organisation de 10 animations durant l'année afin de dynamiser ce lieu.

- Projet de mise en place d'un système de réservation des prestations en ligne.



GARANTIR LE DYNAMISME DE LA VIE LOCALE ET DU VIVRE ENSEMBLE

ANIMATION VIE ASSOCIATIVE

- Le monde associatif participant au dynamisme et au développement des liens sociaux, la commune apporte son aide aux associations en les soutenant dans l'organisation d'activités dans le domaine :
 - financier par l'attribution de subventions,
 - matériel par la mise à disposition de salles et de matériel.
- En raison du nombre important de prêt de salles et de matériel aux associations et à d'autres instances, mise en place d'un plan de gestion et de suivi.
- Accompagnement dans l'organisation tous les ans du forum des associations pour faire connaître les activités.
- Rassemblement autour de certaines animations organisées par la commune en lien avec les associations : Téléthon, balades remarquables....

QUELQUES CHIFFRES EN 2023

50 associations sur la commune

33 660 € de subventions pour l'ensemble des associations



SANTÉ

- Favoriser l'installation de nouveaux professionnels :
 - Installation de nouveaux professionnels de santé à la maison médicale,
 - Installation d'un cabinet dentaire.

SOCIAL

Le CCAS est toujours à l'écoute des foyers en difficulté et attribue si besoin des aides. Elles se font sous la forme de bons alimentaires ou de paiements total ou partiel de factures.

- Face à la flambée des coûts de l'énergie, la commune et le CCAS ont proposé d'attribuer une « aide énergie » pour aider les personnes les plus en difficulté face à l'augmentation de leurs factures.

LOGEMENTS SOCIAUX

- Notre réflexion sur les logements adaptés pour les seniors s'est faite en association avec la communauté de communes, ce type de logements relevant de leur compétence.

Le projet prévoit la création de 10 logements équipés pour la perte d'autonomie, afin de permettre à nos aînés de rester sur la commune.

- Cette réflexion a permis de prévoir également la création de logements sociaux à destination des familles.

Ces projets vous seront présentés plus en détail dans un prochain Vivre à Aydat.

ACCOMPAGNEMENT DES SENIORS

- Le CCAS, en lien avec la mairie, organise des activités et des animations à destination des aînés pour renforcer le lien social :
 - Repas annuel préparé et servi par un traiteur et animé par une chanteuse, les danseurs sont sur la piste jusqu'au début de soirée.
 - Distribution de colis au moment de Noël pour les personnes de plus de 80 ans ; ils sont composés en grande majorité de produits achetés auprès des commerces de la commune.
 - Organisation de sorties et de visites...
- Pendant les périodes de canicule ou de crise, les membres du CCAS veillent sur les personnes dites « sensibles » en les contactant régulièrement.
- Pour aider les plus démunis, le CCAS rembourse partiellement ou totalement l'abonnement téléphonique de bénéficiaires répondant à des critères d'âge et de revenus.
- Participation à la création d'un CIAS par la communauté de communes, qui en collaboration avec les CCAS, va permettre de développer le bien vivre ensemble.



DÉVELOPPER ET CRÉER LE COMMERCE

Les marchés pendant la période estivale ont été maintenus.

Depuis plusieurs mois un marché s'est mis en place le mercredi matin sur le parking de l'église. Vous pouvez y retrouver boulanger, maraîcher, boucher, poissonnier et vente en vrac de produits secs.

N'hésitez pas à venir les rencontrer.

- Créer un commerce de proximité est un de nos engagements : le lancement d'une étude de marché est en projet.



DÉVELOPPER LES MOBILITÉS

MOBILITÉS DOUCES

- Schéma cyclable :
 - Mise en place de tronçons réservés aux cyclistes et piétons ;
 - D'autres sont encore en étude (entre autres dans le cadre de l'aménagement du boulevard du lac).
 - Le jalonnement et la signalétique sont mis en place au fur et à mesure des aménagements
 - La pose d'arceaux pour le stationnement est prévue
 - Carrefour D 213/chemin de la Sapinière à Rouillas Bas a été sécurisé pour le passage des cyclistes et des piétons.
 - Borne de recharge pour les vélos à assistance électrique
 - Station de gonflage
- Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques :
 - Borne sur le parking de l'Espace Loisirs,
 - Étude en cours pour l'installation de nouvelles bornes.



MOBILITÉ

- Après discussion avec la Région, le bus estival a été maintenu et en 2023 la période de passage a été augmentée. Le bilan effectué est positif pour la fréquentation et montre qu'il est utilisé régulièrement par des Aydatois(es) et aussi par les saisonniers qui viennent travailler sur notre commune
- Participation avec la communauté de communes à la définition d'un plan de déplacement à l'échelle de notre territoire communautaire. Travail collaboratif avec le SMTC.

Information de l'avancement du dossier dans les prochains numéros.

QUELQUES CHIFFRES

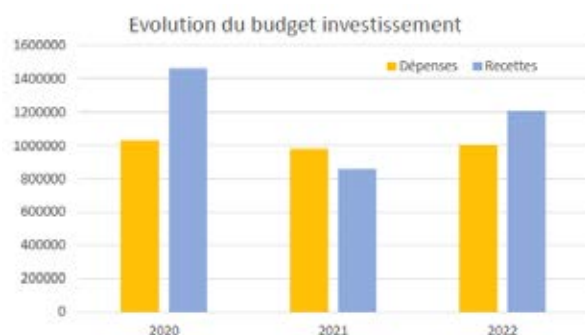
Fréquentation de la navette estivale : nombre de validations

	juin	juillet	août	septembre
2021	-	947	1602	-
2022	21	1767	1573	148
2023	183	1536	2026	466

LES FINANCES



La maîtrise de notre budget de fonctionnement va nous permettre d'investir sur les prochaines années. Malgré de nombreux efforts, nous constatons une diminution de notre excédent de fonctionnement.



Les projets d'investissements ont débuté en 2023 car il a fallu attendre les accords de subventions des différents partenaires. Nous allons connaître une augmentation des investissements sur la deuxième partie du mandat.



Nous avons eu recours à l'emprunt pour la réfection de la voirie et l'enfouissement des réseaux secs en 2022 qui avait été négocié en 2021 avant la hausse des taux d'intérêts.

LES OUTILS DE COMMUNICATION

RÉALISÉ

- Reconnaissance identitaire de la commune : création d'un **logo** et rédaction d'une **charte graphique** utilisés pour l'ensemble des communications de la commune.

- Mise en place de **nouveaux outils de communication** pour mieux vous informer :

- **Panneau pocket :**

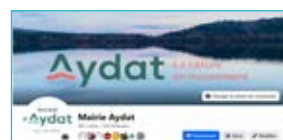
Vous pouvez télécharger gratuitement et facilement cet application sur votre mobile pour recevoir des alertes SMS concernant les informations importantes de la commune.



- **Deux pages Facebook :**

- Mairie Aydat | Facebook

- Espace Loisirs | Aydat | Facebook



- **Compte Instagram :** AYDAT MAIRIE

- **Création d'un nouveau site internet :** aydat.fr

Un nouveau site Internet qui va s'étoffer tout au long de l'année. De nouvelles fonctionnalités comme une carte interactive et plus d'actualités pour vous tenir informés de la vie de la commune.



ENGAGÉ

- Organisation de **réunions publiques** pour informer les administrés sur l'avancée de gros dossiers :
- 1 réunion en 2022

2024 : réunion publique de concertation pour présenter les aménagements prévus boulevard du Lac.

ENGAGÉ

- **Les comités de village** ont été réactualisés. Une réunion s'est tenue en mairie le 25 novembre 2023 avec les présidents et co-présidents. Elle a permis de faire un bilan et de préciser l'organisation des bureaux.

Désormais un comité est actif dans chaque village permettant de favoriser la participation citoyenne.

LE PERSONNEL MUNICIPAL

- Révision et homogénéisation des régimes indemnitaires pour l'ensemble du personnel.
- Réorganisation des rythmes de travail aux services techniques (amplitude horaire plus importante sur la journée).
- Mise en place des astreintes à la semaine.
- Création d'une équipe dédiée aux bâtiments avec un responsable
- Embauche d'un chargé de communication à mi-temps
- Participation de la commune à la mutuelle et à l'assurance garantie de maintien de salaire.
- Nomination d'agents de sécurité ; évaluation des risques professionnels et réalisation d'actions pour les risques évalués les plus critiques.
- Afin de limiter les emplois précaires, pérennisation des contrats à durée indéterminée, à effectif constant :
 - Nombre de CDI fin 2019 : 21
 - Nombre de CDI fin 2023 : 30
- Réaménagement des plannings au périscolaire



LES ÉLUS

Nous nous impliquons dans une politique de coopération territoriale avec la communauté de communes et nos partenaires institutionnels. Nous veillons à ce que la collectivité soit représentée.

DÉMISSIONS

Laetitia Ferrer
Marie Agullo
Sandrine Martin

ARRIVÉES

➔ Catherine Loilier
➔ Jean-Marie Milin
➔ Philippe Combe

ZOOM SUR LE NOUVEAU GIRATOIRE DE VERNEUGE

- Mieux réguler le flux et les vitesses,
- Créer un accès direct dans le carrefour pour le chemin via la parcelle acquise par la commune,
- Sécuriser les mouvements des randonneurs et piétons en général,
- Créer une porte d'entrée sur la commune et la zone UNESCO,
- Créer un arrêt de bus aux normes.

Partenaires à associer :

- Parc des volcans et CAUE (Intégration paysagère),
- Mission UNESCO (Signalétique),
- DRAC et INRAP (Zone de préemption des monuments historiques avec obligation de fouilles)...



ÉLAGAGE DES BRANCHES ET DES HAIES LE LONG DES VOIES COMMUNALES, DES CHEMINS ET DES ROUTES DÉPARTEMENTALES

L'entretien de la végétation le long du domaine public est un devoir qui incombe à chacun pour des raisons de sécurité et de civisme.

Le maire peut, dans le cadre des pouvoirs de police qu'il détient de l'article L 2212-2 du code général des collectivités territoriales, imposer aux riverains des voies de procéder à l'élagage ou l'abattage des arbres de leur propriété, dès lors que ceux-ci portent atteinte à la commodité de passage.

Les arbres (branches et racines) qui avancent sur les voies communales doivent être coupés à l'aplomb de l'alignement de ces dernières, aux frais des propriétaires. L'élagage étant imprescriptible et obligatoire, le propriétaire riverain qui ne l'exécute pas, peut être mis en demeure par le Maire, par lettre recommandée avec avis de réception. S'il persiste, la commune effectue, ou fait effectuer l'élagage aux frais du contrevenant.

En dehors des agglomérations, le président du conseil départemental exerce, en matière d'entretien des plantations privées pouvant constituer des menaces pour les voies départementales, les compétences attribuées au maire par l'article L.2212-2-2 du code général des collectivités territoriales. Code de la Voirie Routière - article L131-7-1

ÉLAGUER, POURQUOI ?

L'entretien des branches, haies et autres végétaux, permet la préservation du patrimoine de voirie, ainsi que l'accessibilité pour le passage des secours et des transports scolaires. En cas d'intempérie comme celle que nous avons vécue cet été, cela évite aux lignes de communication (téléphone et fibre) et aux lignes électriques de subir des avaries (casse de câbles, de poteaux). Cela permet aussi de faciliter les livraisons : certains livreurs refusent en effet d'accéder dans certaines rues car la végétation empêche le passage des véhicules.

La commune va prochainement engager un travail sur ce sujet. Les riverains concernés recevront un courrier si le mauvais entretien de leurs végétaux génère un désordre sur la voie publique.



DENEIGEMENT RAPPEL :

Par temps de neige, de gel, de pluie ou avec l'arrivée des beaux jours, maintenir dans un état constant de propreté la commune, ceci est l'affaire de tous

L'arrêté en date du 27 août 2003, toujours en vigueur, établit les obligations des propriétaires, des

locataires et des établissements publics ou autres à l'entretien le long des voies publiques, par toute condition météorologique depuis leur habitation jusqu'aux abords de la voie (route ou chemin) qu'il y ait ou non des trottoirs et sans obstruer les caniveaux et bouches d'écoulement.

Vous pouvez consulter cet arrêté municipal sur le site de la mairie ou en mairie.

RETOUR SUR LES ORAGES DE L'ÉTÉ 2023.

Le 17 août 2023, la commune a subi un orage important, avec de fortes pluies dont les valeurs ont oscillé de 100 à 180 mm en une heure. Les villages d'Aydat, La Cassière, Rouillas-Bas et Haut, Fontclairant et Verneuge ont particulièrement été impactés.

Les dégâts sur la voirie communale, notamment sur les chemins sont considérables, représentant un coût de près de 200 000 €.

Afin de permettre leur remise en état, les services de la commune ont constitué un dossier de demande subvention sollicitant l'Etat et le Département.

Cette demande a abouti à l'obtention de subventions réparties de la façon suivante :

• État :	41 600 €
• Conseil Départemental :	23 900 €
• Reste à charge pour la commune :	134 000 €

Grâce à ces subventions dont bénéficie la commune, la remise en état de la voirie est prévue au cours du printemps 2024.

La municipalité remercie le service technique qui a répondu présent ce jour-là pour parer aux situations urgentes, pour permettre aux riverains l'accès à leur propriété et pour avoir continué à assurer la remise en état de la voirie dans les semaines qui ont suivi.



LES CIMETIÈRES

La collectivité a lancé une procédure de reprise des concessions en état d'abandon en juillet 2022 dans les 4 cimetières communaux.

Depuis cette date, les ayants droit ont été recherchés et sollicités pour vérifier si leurs concessions entraient bien dans ce cadre.

La dernière phase entrera en vigueur dans le courant du printemps 2024. Les concessions concernées seront mentionnées dans les panneaux d'affichage des cimetières et par voie de presse.

Toute personne ayant un lien avec ces dernières est priée de se faire connaître en mairie, dès à présent ou au maximum avant la constatation du maire dans chacun des cimetières à une date qui reste à déterminer courant avril. Un vote des conseillers municipaux clôturera ensuite cette démarche en fin d'année.

Travaux cimetière d'Aydat

Les travaux d'agrandissement du cimetière d'Aydat sont terminés. Le plan des concessions et l'aménagement sont en cours de finalisation.

Les personnes qui souhaitent acheter une concession peuvent se faire connaître auprès du secrétariat de mairie. Elles seront recontactées quand l'organisation sera terminée.



URBANISME

Professionnels et particuliers, vous pouvez effectuer vos démarches d'urbanisme en ligne.

Il vous est désormais possible de déposer votre dossier directement en ligne, 24 h/24, 7 jours/7, depuis chez vous.

- Permis de Construire (construction d'une maison individuelle par exemple, ...),
- Déclaration Préalable (par exemple : garage, abri de jardin, pergola, extension, toiture, façade, piscine ...),
- Permis d'Aménager,
- Permis de Démolir,
- Certificat d'Urbanisme,

Pour déposer et suivre sa demande, c'est ici :



<https://grandclermont.geosphere.fr/guichet-unique/>

Le secrétariat reste disponible pour vous accompagner dans votre démarche.

PLUI

En raison des nombreuses réserves notifiées par les personnes publiques associées (PPA) dans le cadre de la consultation officielle du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), Mond'Arverne Communauté a pris la décision de retravailler son projet, en prenant en compte ces observations.

+ infos sur le site de Mond'Arverne Communauté :

<https://www.mond-arverne.fr/>



ACTUS DES ASSOCIATIONS



APE

L'Association des Parents d'Élèves (APE) a été remise en fonctionnement en janvier dernier. Le but de cette association est d'aider, partager et échanger.

Grâce aux différentes manifestations organisées, les bénéficiaires servent à aider les enseignants des deux écoles à financer leurs différents projets. Nous souhaitons également grâce aux manifestations créer de nouveaux liens entre les familles.

Nous remercions les nombreux parents et enfants qui nous ont soutenus et qui ont participé aux événements déjà organisés.

AYD'ATTITUDE

L'association Ayd'attitude danse Modern jazz a terminé la saison 2022-2023 par son traditionnel gala les 17 et 18 juin derniers. A cette occasion, les élèves ont présenté de très jolies chorégraphies mises en scène par Marie-Cécile Ortis, notre professeure de danse, sur le thème des émotions, et nous ont embarqués dans un magnifique « voyage intérieur ».

Cette saison démarre avec de nouveaux projets, portés par un nouveau bureau, et des élèves toujours aussi motivés.

Rendez-vous les 15 et 16 juin 2024 pour le prochain gala !



LA BOURRÉE D'AYDAT

La Bourrée d'Aydat a organisé son bal annuel samedi 11 mars 2023 à l'Espace Loisirs d'Aydat, animé par une trentaine de musiciens appartenant aux groupes La Goignade, Spumante, Facia Fusta et La Chapotée. La convivialité était le mot d'ordre de cette soirée qui a débuté par une initiation aux danses et qui s'est terminée dans la bonne humeur autour d'une soupe à l'oignon. Un concours a valorisé différentes façons de danser la bourrée 3 temps, en présence de M. le Maire d'Aydat et des représentants de plusieurs groupes locaux, avec le soutien des prestataires et commerçants de la commune qui ont offert de nombreux lots.

A noter :

- Bal annuel précédé d'un stage enfants + adultes **samedi 9 mars 2024** à l'Espace Loisirs.

SKOLOLINGUO

Vous souhaitez vous exercer à l'oral en anglais, c'est possible avec Skololinguo qui propose des ateliers pour les enfants de 3 à 11 ans, pour les collégiens et pour les adultes à l'Espace Loisirs à Aydat.

Un nouveau créneau de conversation pour les adultes se met en place le mardi en journée, si cela vous intéresse, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

skololinguo@gmail.com  Skololinguo – Sonia



GIEC

Depuis l'été, plusieurs rendez-vous ont mobilisé les membres de l'association. Notons d'abord l'organisation de deux événements ouverts au public, à l'Espace Loisirs : une soirée-débat le 6 octobre sur une alimentation de qualité, avec moins d'aliments transformés, moins de viande et plus de protéines végétales. Et le 11 novembre un spectacle, suivi d'un repas qui a permis de faire un don au Secours Populaire, le tout se terminant par un bal trad' avec la Bourrée d'Aydat.

Côté chantiers, nous aménageons progressivement un local à Rouillas-Bas qui permettra de stocker l'ensemble du matériel acquis en 2021 avec l'aide du Conseil départemental (Budget Écologique Citoyen). La mise à disposition des matériels (broyeur, débroussailluses, remorque attelée, vélos à assistance électrique) en sera facilitée.

Enfin, nous abritons l'expérimentation d'un café associatif dans la salle municipale de Fohet, préfiguration d'un tiers-lieu à Aydat.

Pour s'informer sur le programme www.giecaydat.org

Nous écrire contact@giecaydat.org

ASSOCIATIONS



DON DU SANG

Pour 2023, la collecte de sang d'Aydat a eu lieu le 14 juin, pour la Journée Mondiale des Donneurs de Sang.

Grâce à l'investissement de la Mairie, des bénévoles et surtout la générosité des 94 donateurs dont 9 nouveaux, cette collecte a été une très belle réussite.

Nous remercions les associations La Verneugeoise, Ayd'Art et la Boite à Riffs pour leur aide.

Nous comptons sur vous le 19 juin 2024.

Pour son engagement de plus de 40 ans à différents postes pour le Don du Sang Bénévole, au niveau local et départemental, M. Alain EYMARD a reçu la médaille du Mérite du Sang au grade de commandeur ; nous le félicitons et il reste bénévole au sein de l'équipe d'AYDAT. Mme Aline STELLY le remplace à la présidence de l'ADSB.

Pour nous suivre  Adsb Saint-Amant-Tallende.



FESTI'ROUILLAS

Festi'Rouillas a tout juste 1 an mais un bilan déjà bien rempli ! Festi'Noël, ses concours de sablés et pains d'épices, ses animations autour de Noël, sa truffade géante, Festi'Pâques qui a réuni une centaine d'enfants et adolescents et leur famille autour d'une chasse aux oeufs, Rouillas'Stérix, ses 12 travaux l'après-midi, avant le banquet et son jambon à la broche/aligot le soir, Festi'Bières, ses bières artisanales, son repas choucroute et sa soirée dansante, ont jalonné l'année 2022/2023. En septembre, les habitants du village et les adhérents de l'association ont pu se retrouver autour de plats cuits dans le four de Rouillas Bas. Forte d'une trentaine de familles adhérentes, Festi'Rouillas a à cœur d'organiser des manifestations qui rassemblent petits et grands !

Pour nous contacter 06 83 28 05 11, festirouillas@gmail.com



ASSOCIATION 4A

Quelques idées fausses sur l'astronomie

Il faut être fort en maths. Le ciel, c'est compliqué. C'est cher...

Si l'astronomie est bien une science, la principale qualité d'un astronome amateur c'est d'abord la curiosité. La contemplation des beautés du ciel ne nécessite pas de calculs préalables. Des écoles d'astronomie sont organisées pour les débutants qui, en quelques séances, savent se repérer et utiliser les instruments. L'association prête des instruments,

met à disposition ceux de ses observatoires, conseille pour les achats. Vous avez envie de découvrir Jupiter, la nébuleuse d'Orion, les tâches solaires ? contactez-nous :

www.astronomes-auvergne.fr info@astronomes-auvergne.fr  www.facebook.com/Page4A

SEVE DÉJÀ UN AN !


Des pratiquants de presque tous les villages de la commune (et même d'un peu plus loin) se retrouvent chaque semaine pour prendre soin d'eux. Les séances proposées s'adressent à tous, pas question d'âge, de souplesse, d'expérience. Le yoga proposé est un yoga doux, en lien avec les saisons, pouvant être complété par une pratique plus dynamique faisant circuler l'énergie. Un « yoga santé », adapté à chacun, ou l'on travaille souffle, équilibre, concentration, ancrage. Pratique en petit groupe, 10 personnes maxi. Les séances d'une heure ont lieu à la salle de Fohet, place des Tilleuls, les mardis à 18 h et à 19 h 15, et les jeudis à 11 h.

Un cours de yoga « sénior » sur chaise se tient dans la salle DLV à Rouillas Bas les jeudis de 14 h 30 à 15 h 30

Des ateliers pour enfants et ados sont également prévus.

Nous contacter : seve.yoga.asso@gmail.com

ou 06 78 79 30 90 (Marie)

ou  facebook «seve.yoga»



Cartes de 5 ou 10 séances ou abonnement annuel - adhésions à l'association
Renforcements : Marie au 06 78 79 30 90
email : seve.yoga.asso@gmail.com





AYD'ART

L'association Ayd'Art tient à remercier toutes les personnes qui nous ont rendu visite lors de notre exposition annuelle qui s'est tenue salle de la voûte du 29 juillet au 9 août 2023. Cette année notre exposition a été un réel succès : plus de mille personnes sont venues admirer le travail fourni tout au long de l'année par les artistes.

A l'heure actuelle Ayd'Art compte 23 membres qui prennent plaisir à pratiquer leur art tous les vendredis soir, dans différentes techniques (huile, aquarelle, pastel, dessin, etc.), et aujourd'hui la qualité du travail fourni par tous ces artistes n'est plus à démontrer. Merci à eux pour leur investissement et leur sérieux.

Cette année Ayd'Art a été plongé dans une grande tristesse, par le décès de son trésorier Pascal Marcantei, qui a beaucoup donné à cette association. Toutes nos condoléances à son épouse et toute sa famille.

AMAP

Saviez vous que l'on peut acheter local et bio sur la commune d'AYDAT?

Grâce à l'association Cheires AMAP* c'est possible!

*Une AMAP est une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne ayant pour objectif de préserver l'existence et la continuité des fermes de proximité dans une logique d'agriculture durable

- 1 DE BONS PRODUITS LOCAUX ET BIO POUR LES CONSOMMATEURS**
Acheter à un prix équitable des produits de qualité, en étant informés de leur origine et de la façon dont ils ont été produits.
- 2 PAS D'INTERMÉDIAIRE POUR NOS PAYSANS LOCAUX**
Avec une rémunération juste et équitable et avoir une visibilité sur leur finance grâce à l'anticipation des ventes.
- 3 PAS DE PANIER IMPOSÉ, C'EST VOUS QUI CHOISISSEZ!**
On ne mange pas que des blettes et des topinambours en hiver ! Les jardins d'Ys vous proposent un large choix de légumes, fruits et conserves. A vous de choisir ce que vous voulez manger !
- 4 IL N'Y A PAS QUE DES LÉGUMES DANS LE PANIER!**
Cheire AMAP vous propose :
- poulets, porcs et viandes de bœufs bio, de la truite
- le pain bio de nos paysans boulangers
- différents fromages bio : vache, chèvre, brebis
- des huiles locales, des tisanes, de la bière, du vin, des pruneaux, des agrumes, des produits équitables, du jus de pommes ...
- 5 RENDEZ-VOUS LES JEUDIS AU FOYER RURAL D'AYDAT**
Tous les jeudis de 18h30 à 19h45, venez récupérer vos commandes avec les 80 familles de la commune déjà adhérentes.

CRÉONS UN MONDE MEILLEUR

Rendez-vous sur notre page internet
<http://www.cheires-amp.org/>

AYDAT ANIMATION

- 2023 aura été une belle année, les concerts d'été des mercredis sont devenus une institution et attirent autant d'Aydatois que de touristes
- Le spectacle de Noël que l'association offre aux écoliers fin décembre a beaucoup plu.
- La balade de Noël a cette fois encore attiré beaucoup de monde, il faut dire qu'après la promenade une bonne soupe à l'oignon avec charcuterie et fromage a attiré quelques 150 marcheurs.
- Pour 2024 la saison semble prendre le même chemin si l'on en croit la soirée cubaine organisée le 27 janvier, bon nombre de convives ont bien dansé : salsa mambo etc... un grand merci aux associations qui ont participé.
- Prochain rendez-vous le samedi 6 avril pour le carnaval alors tous à vos chars remorques brouettes etc...



SOCI'AYDAT

- Vous cherchez une activité week-end ? Vous souhaitez rencontrer du monde ? Vous adorez les jeux de société ou vous n'y connaissez rien ?
- Aucun problème, vous pouvez nous rejoindre. Jeux de Soci'Aydat a tout juste un an et compte déjà 56 adhérents qui ont pu déjà profiter de 7 événements autour du jeu. En 2024, pas de changement, nous vous proposons une adhésion annuelle à petit budget : seulement 10 € par adulte. Les envies de nos adhérents sont notre première préoccupation : ils peuvent donner leurs idées, participer à l'organisation des événements. Alors n'hésitez plus, rejoignez nous !

Suivez-nous sur **JEUX De Soci'Aydat**

UNE SAISON TOURISTIQUE 2023 POSITIVE

Destination privilégiée par les familles avec ses nombreuses possibilités de randonnée, d'activités outdoor, mais aussi sa plage (sa baignade surveillée en été) et ses animations de proximité, le site d'Aydat suscite de plus en plus l'intérêt des estivants en quête de nature et de ressourcement.

De janvier à septembre 2023, plus de 16 000 visiteurs ont ainsi été accueillis au bureau d'information touristique d'Aydat, un chiffre en hausse de 7 % par rapport à 2022. Cet été encore, les périodes de forte chaleur ont attiré nombre de locaux et de touristes sur les berges du lac. L'offre grandissante d'activités de pleine nature ainsi que la qualité des aménagements réalisés ces dernières années ont contribué à la dynamique touristique de ce site situé au cœur des volcans de la Chaîne des Puy inscrits à l'Unesco depuis 2018.



Nous contacter : 04 73 79 37 69
info@mondarverne.com
www.mondarverne.com



ZOOM SUR LA NAVETTE CLERMONT / AYDAT

Le succès de la navette Clermont-Ferrand - Lac d'Aydat mise en place depuis trois ans par la Région entre juin et septembre est au rendez-vous, avec plus de 4 200 usagers (soit 20 % de plus qu'en 2022) qui ont pu profiter du site d'Aydat, aux portes de la capitale auvergnate.

RAPPROCHEMENT DES OFFICES DE TOURISME

À partir de janvier 2024, Mond'Arverne Tourisme - office de tourisme communautaire - et Clermont Auvergne Tourisme ne feront plus qu'un. Ce projet de rapprochement offre de nombreuses opportunités pour travailler une destination touristique plus attractive, plus responsable, avec une forte complémentarité des territoires, de leurs offres et filières touristiques.



UNE SAISON RÉUSSIE À L'ÉCOLE DE VOILE

Avec son offre d'activités nautiques unique dans tout le département, l'École de Voile du lac d'Aydat poursuit son développement et participe à l'attractivité grandissante du site. Sa partie location, ses stages, ses cours individuels, mais aussi son offre d'activités sur-mesure proposée aux groupes - scolaires, centres de loisirs, entreprises, associations - ont généré près de 257 000 € de chiffre d'affaires sur la saison 2023, soit + 2 %/2022 et + 76 %/2019.

Voile sur catamaran, dériveur ou Optimist, kayak, paddle, E-Foil et Wing Foil... L'École de Voile a su diversifier son offre d'activités nautiques, proposant également des activités semi-terrestres (biathlon nautique, course d'orientation) ainsi que de la location de VTT. Cette année, plus de 28 000 personnes ont été accueillies sur le site, dont plus d'un quart dans le cadre d'activités encadrées par un moniteur.



Renseignements. et inscriptions :

04 73 78 33 59 - voile.aydat@mondarverne.com
www.voileaydat63.com



À AYDAT, LE PAVILLON BLEU A FÊTÉ SES 11 ANS !

Comme chaque année, de nombreuses activités de découverte et de sensibilisation à l'environnement sont proposées d'avril à novembre dans le cadre du label Pavillon Bleu : sorties biodiversité, découverte commentée du lac en pédal'eau, sans oublier l'exposition "Regards sur la faune d'Aydat" installée dans la zone humide. Les animations ont attiré près de 250 participants cette année, plus du double par rapport à 2022 !



LABEL FAMILLE +

Depuis le 26 septembre, la commune d'Aydat a obtenu le label "Famille Plus", au côté d'une vingtaine de prestataires touristiques locaux engagés. Ce label national est attribué - pour une période de 3 ans - aux communes qui mènent une politique d'accueil renforcée à destination des familles et des enfants (accueil personnalisé pour les familles, animations et tarifs adaptés pour tous les âges...), et représente un véritable gage de la qualité de l'ensemble de l'offre disponible sur le territoire aydatois.



SIEG - RÉFECTION DES LANTERNES DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

En date du 23 septembre 2023, le conseil municipal a voté en faveur de la modification des lanternes boules, boules fluorescentes et vétustes sur l'ensemble de la commune en 3 tranches sur 3 années.

Les réfections des lanternes débuteront en 2024.

L'objectif de cette démarche est de remplacer les ampoules existantes par un éclairage LED de différentes intensités

en fonction de la localisation du candélabre, de réaliser des économies d'énergie substantielles pour la commune. Cela représente 62 % d'économie avec un retour d'investissement sur 5 ans.

Ce projet est financé en partie par Territoire d'Énergie (SIEG) et subvention -Fonds Vert -

SICTOM – COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

LA COLLECTE AUJOURD'HUI

camions de collecte



Les ordures ménagères



Le tri sélectif



COURANT 2024 NOUVEAU MODE DE COLLECTE

AYDAT 46 POINTS DE COLLECTE

COMPOSES : 1 COLONNE ORDURES MENAGERES
1 COLONNE TRI SELECTIF

Les ordures ménagères



Le tri sélectif



LA COLLECTE DE DEMAIN

SICTOM des Couzes a décidé de revoir son mode de collecte des déchets au sein des communes.

Pourquoi ?

- Afin que toutes les communes du SICTOM aient le même mode de collecte :
 - Tri identique
 - Suppression des bacs individuels et collectifs
- Diminution de la pénibilité du travail
- Maîtriser les frais de collecte afin de limiter le coût aux usagers.

MARIAGES

06/05/2023	LOZE Steve et FENOGLIO Claudine	Fohet
27/06/2023	ROUX Michel et RANDANNE Céline	La Garandie
24/06/2023	MURAT Danielle et SERVOL Dominique	La Cassière
30/06/2023	FIOUX Stéphane et GLIGORIC Ivana	La Cassière
29/07/2023	CHALIER Paulette et COSTES Jules	La Garandie
09/02/2023	BRU Fabien et EYMARD Alexandra	Ponteix
02/09/2023	BOURDET Nathalie et BAYLE Olivier	Poudure
25/11/2023	LAVET Jean-Philippe et THOMAS Quentin	Aydat
09/12/2023	FERAUD Thomas et DOLMAZON Amandine	Aydat

PACS

18/03/2023	MANGOT Sara et BATILLIOT Éric	Fohet
29/03/2023	ARNOLD Jean-Philippe et FOURDRAIN Magali	Rouillas-Bas
17/06/2023	LUGNIER Céline et ARRABY Eric	Poudure
12/08/2023	YUNG Mégane et DUQUESNE Alexandre	Aydat
25/10/2023	PRIEUR Vincent et ROSSIGNOL Louise	Rouillas-Bas
13/11/2023	ALBINET Marine et FESNEAU Benoît	Le Lot
22/11/2023	PABOT Morgan et FERREIRA Bianca	La Cassière
09/12/2023	DUMAS Marie et BERTRANDON Grégoire	Rouillas-Haut
16/12/2023	PONTA Pauline et LADouble Jordan	Le Lot

DÉCÈS

11/02/2023	Laurence, Marcelle SOUSTROT ép. MUSY	Rouillas-Bas
13/02/2023	Pierre CALMON	Rouillas-Bas
12/03/2023	Edouard, Marius MERCIER	Aydat
12/05/2023	Adam, André HALBERSTADT	Aydat
16/05/2023	Claude GUITTARD	Fohet
25/05/2023	Jean-François SAVIGNAT	Aydat
09/06/2023	Jean-Yves EPINAT	Aydat
07/07/2023	Françoise JUILLARD ép. BROUSSE	La Cassière
03/08/2023	Jonathan, Antony JOURLIN	La Cassière
26/08/2023	Françoise MORANNE ép. ALCAMO	La Garandie
14/09/2023	Jean BALLET	Rouillas-Bas
14/09/2023	Marie-Hélène CHAVAGNAT	Rouillas-Haut
16/09/2023	Emma BLATEYRAS ép. GILBERTON	La Cassière
01/10/2023	Pascal, André MARCANTEI	Veyreras
16/10/2023	Gérard, Henri BLANCHET	Le Lot
17/12/2023	DUMONTEL ép. AMEILBONNE Colette, Simone	Fohet

NAISSANCES

07/02/2023	Luca FAYARD	Rouillas-Haut
22/02/2023	Vaihere, Poema, Jévaïna CHIRENT	La Garandie
02/03/2023	Nathan, Corentin BLANCHARD	Ponteix
03/03/2023	Charlotte, Émilie, Céline PAUC	Veyreras
08/03/2023	Adèle, Alma LACHAIZE	Ponteix
24/04/2023	Roxane, Arlette, Josette ROLIN	Prades
30/04/2023	Anouk LADouble	Le Lot
02/05/2023	Axel, Thibault, Logan VOLPE	Le Lot
04/05/2023	Sulian, Daniel, Emmanuel BOMMIER	Ponteix
04/06/2023	Noa SOUFFOU CATTARUZZA	Fohet
21/09/2023	Léonard, Henri BOURBON	Rouillas-Bas
25/09/2023	Romy MAZOYER	Rouillas-Bas
14/10/2023	Alice, Marie, Pascale LESAICHOT	Sauteyras
04/11/2023	Amélie, Céleste, Charlotte, Coralie PRIE SAGE	La Cassière
23/11/2023	BERTHON Liam, Henri	Rouillas-Bas
04/12/2023	DESPALLE GAGEAN DE VASCONCELOS BORGES TAVEIRA Joana	Ponteix
04/12/2023	LASHERMES Maxime, Julien	Rouillas-Bas

LES HORAIRES D'OUVERTURE

À la suite d'une enquête réalisée auprès des utilisateurs de l'Espace Loisirs, nous avons modifié les horaires d'ouverture en fonction de vos souhaits.

En dehors des vacances scolaires :

Lundi : 16 h – 22 h
Mardi : 16 h – 22 h
Mercredi : 10 h – 22 h
Jeudi : 16 h – 22 h
Vendredi : 15 h – 23 h
Samedi : 11 h – 13 h et 15 h – 22 h
Dimanche : 10 h – 13 h et 15 h – 21 h

Pendant les vacances scolaires :

Lundi : 10 h – 22 h
Mardi : 10 h – 22 h
Mercredi : 10 h – 22 h
Jeudi : 10 h – 22 h
Vendredi : 10 h – 23 h
Samedi : 11 h – 13 h et 15 h – 22 h
Dimanche : 10 h – 13 h et 15 h – 21 h

LES ANIMATIONS

Nous avons décidé depuis fin 2022, pour dynamiser le lieu et diversifier l'offre, d'organiser au minimum 10 animations par an.

En 2023, en raison des différents changements et manque de personnels nous n'avons pas atteint les 10. Sur 2024 nous avons déjà réalisé un karaoké en janvier ; la préparation est en cours pour février.

Pour rappel, nous diffusons également les grands événements sportifs.

Les informations sur ces événements sont diffusées sur le site de la commune, sur les pages Facebook et des affiches sont disposées à l'Espace Loisirs.

RÉOUVERTURE DU JACUZZI

Après de nombreuses difficultés techniques, nous avons pu rouvrir le jacuzzi depuis le 18 octobre 2023.

La zone SPA est désormais ouverte dans son intégralité sans difficulté, sauf les jours où la fréquentation journalière est trop importante.

En effet, le nombre de personnes autorisées dans cet espace étant limité, certaines personnes se voyaient refuser l'accès et cela engendrait du mécontentement. C'est pourquoi nous avons mis en place un système de réservation.

Conscients du désagrément causé par la période de fermeture, nous avons décidé d'offrir quatre accès à l'espace détente pour toute personne ayant bénéficié d'un pass mensuel ou annuel durant la période de fermeture.



A compter du 5 février, vous devrez demander ce pass au personnel de l'espace. Les séances pourront être utilisées sur les mois de mai, juin, juillet et août 2024 sur réservation.

UNE NOUVELLE ÉQUIPE :

L'organisation des temps de travail et des plannings a été adaptée pour répondre au mieux à ces changements. En dehors des congés et absences, l'organisation se fait principalement comme suit :

- Une personne le matin du lundi au vendredi
- Une personne l'après-midi du lundi au vendredi
- Une personne le week-end.

Après de nombreux changements nous sommes heureux de vous présenter une nouvelle équipe :



Angélique
BOULLIER



Thomas
GRICOURT



Cyndi
BOURLIOT

LE CREPS AUVERGNE RHÔNE-ALPES DE VICHY FORME DES ANIMATEURS PROFESSIONNELS D'ESCALADE

Le vendredi 2 février, pour la deuxième année consécutive en Auvergne, le CREPS Auvergne Rhône-Alpes Vichy en partenariat la commune d'Aydat forme ses stagiaires au Certificat de Qualification Professionnelle d'Animateur Escalade en Structure Artificielle : le CQP AESA.

A ce titre, le partenariat entre le CREPS et la commune d'Aydat est exemplaire ;

La commune d'Aydat met à disposition du CREPS sa structure d'escalade de l'Espace Loisirs de Sauteyras. En retour, le CREPS réalise 11 séances d'escalade auprès d'élèves du groupe scolaire d'Aydat.



AGENDA DES MANIFESTATIONS

Liste non exhaustive, suivez l'actualité de l'agenda sur le site de la mairie.

Mars

Samedi 9

Après midi – Espace
Loisirs

Bal Trad

Association Folklore

Samedi 16

Soirée – Espace Loisirs

Truffade

Association des Parents
d'Elèves

Avril

Samedi 6

À partir de 15 h
Place mairie jusqu'à
Espace Loisirs défilé
de chars

Carnaval

Association Aydat Animation

Dimanche 14

12 h – Espace Loisirs

Repas des aînés

Mairie - CCAS



Samedi 27

Soirée

foyer Rouillas-Bas

Théâtre

Association DLV

Mai

Mercredi 8

Rouillas-Bas

Cérémonie

Mairie – ACPG – Pompiers

Lundi 20

Parking mairie

Troc graines

Association Tralalarts

Samedi 25

Journée – La Cassière

Guinguette

Association Cassier'Anim

Juin

Dimanche 9

7 h/19 h – Verneuge

Vide grenier

Association La

Verneugeoise

Samedi 15

Soirée – Espace Loisirs

Gala de danse

Association Danse

Dimanche 16

Après midi – Espace

Loisirs

Gala de danse

Association Danse

Mercredi 19

À partir de 15 h 30 –

Espace Loisirs

Don du Sang

Association des Donneurs

de Sang Bénévoles

Dimanche 23

Journée – territoire

Triathlon

Association Puissance3

Samedi 29

Journée – terrain football

Aydat

Kermesse des enfants

Association des Parents

d'Elèves

Juillet

Du mardi 2 au mardi 30

8 h/13 h – place église

Aydat

Marchés

Mairie

Dimanche 14 juillet

fête nationale, Fohet

Cérémonie

Mairie, ACPG, Pompiers

Du mercredi 10 au 31

20 h 30 – Espace Loisirs

Concerts

Association Aydat Animation

Samedi 20

Après midi - plage

Observation du soleil

Association des Astronomes

Amateurs d'Auvergne

Du vendredi 26
juillet au mardi 6
août

Salle de la voûte

Exposition de peinture et dessins

Association Ayd'Arts

Mercredi 24

Visites des ruchers

Association Tralalarts

Août

Les mercredi 7, 14
et 21

20 h 30 – Espace Loisirs

Concerts

Association Aydat Animation

Mercredi 7

23 h – plage

Feu d'artifice

Mairie



Samedi 10

Soirée –observatoire de

La Garandie

Nuit des étoiles

Association des Astronomes

Amateurs d'Auvergne

Mercredi 14

Visite des ruchers

Association Tralalarts

Jeu 15

7 h/19 h – Terrain de

Siouze Rouillas-Bas

Brocante

Association Aydat Animation

Septembre

Samedi 7

10 h/15 h – Espace Loisirs

Forum des associations

Mairie

Dimanche 8

Journée – lac

Découverte de l'aviron

Association Aviron

Dimanche 8

Journée - Montlosier

Journée patrimoine

Parc des Volcans

Octobre

Dimanche 20

Journée – territoire

Balades remarquables

La Montagne – Mairie –

Associations

Samedi 19

Soirée – Espace Loisirs

Festi'bières

Association Festi'Rouillas

Novembre

Lundi 11

11 h 30 – Ponteix

Cérémonie

Mairie -ACPG – Pompiers

Dimanche 17

15 h – Espace Loisirs

Bal d'automne

Association Rock

Décembre

Samedi 14

17 h - territoire

Balade de Noël

Association Aydat Animation



Mieux communiquer avec les Aydatois

 www.aydat.fr

 AydatMairie
 espace loisirs

  aydat_mairie